



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-46

Nombre de conseillers
en exercice : **12**
présents : **11**
votants : **11**

OBJET :
C.C.E. – ALSH « La Chrysalide »
CONVENTION MISE A DISPOSITION D'UN AGENT ATSEM

Date de convocation du Conseil : **13 juin 2023**
Affichée le : **13 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le : **20 juin 2023**
le Conseil Municipal de la commune de **SAINT AUBIN DE BLAYE**
dûment convoqué, s'est réuni à la mairie

sous la présidence de **Mr Arnaud OVIDE**.

Présents : **Mmes BARRERO Annette, BERNARD Magali, HALLER Sandrine,**
MEYNARD Amélie

Mrs ATTAL Frédéric, BERNARD Dominique, DUBERGEY Jacques,
HALLER Lionel, OVIDE Arnaud, POTY Michel, REREAU Damien.

Excusés : **Mme TYBULE Marie-José.**

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que Mme Nathalie MEYNARD poursuit sa formation pour l'obtention du diplôme BAFD ; après un 1^{er} stage théorique, cette formation se poursuit par une formation pratique au sein d'une ALSH.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements administratifs publics locaux ;

La déclaration de la garderie auprès du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) impose qu'elle soit dirigée par une personne titulaire d'un titre ou diplôme professionnel permettant la direction d'un ACM.

Pour répondre à cette exigence, Mme Nathalie MEYNARD a accepté de commencer la formation du brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD).

Dans le cadre de cette formation, elle devra effectuer deux stages pratiques, sur une période de 5 ans, de direction d'accueil collectif de mineurs sur des structures extérieures à la commune.

Un accord a été trouvé avec la Communauté de Communes de l'Estuaire pour qu'elle puisse effectuer son premier stage au sein de l'ALSH « La Chrysalide » à Braud et Saint Louis.

La durée du stage représente 152 h préparation comprise ; il se déroulera du 10 au 28 juillet, des jours de préparation auront lieu en juin.

La rémunération de l'agent reste à la charge de la commune le temps de la durée du stage.

Après délibération, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte :

- De valider le principe de la mise à disposition de Mme MEYNARD auprès de la CCE pour un volume horaire de 152 heures
- D'autoriser Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires à la mise à disposition.

Le Conseil Municipal informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Pour copie conforme
Le 20 juin 2023

**Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le :**

La secrétaire de séance
Damien REREAU



Le Maire
Arnaud OVIDE

